



DÉPISTAGE DU DIABÈTE GESTATIONNEL :

pourquoi, comment et que faire maintenant ?

Le diabète gestationnel ou diabète de la grossesse, c'est quoi ?

Fiche patiente

Il s'agit d'une augmentation du taux de sucre dans le sang (glycémie) au cours de la grossesse



Il touche environ 1 femme enceinte sur 10

Pourquoi me propose-t-on un dépistage ?

Parce que je présente l'un des facteurs de risque suivants :

Surpoids
(Index de Masse Corporelle = IMC supérieur ou égal à 25 kg/m²)



Âge supérieur à 35 ans



Diabète chez l'un des membres de ma famille au 1^{er} degré (père, mère, frères, sœurs)



Diabète gestationnel au cours d'une précédente grossesse



Accouchement d'un enfant de plus de 4 kg à terme



Comment dépiste-t-on le diabète gestationnel ?

Sur la prescription de mon médecin ou ma sage-femme, il sera réalisé par :

- 1 la mesure de la glycémie à jeun au 1^{er} trimestre
- 2 et/ou la mesure des glycémies lors d'une hyperglycémie provoquée par voie orale (HGPO) entre la 24^{ème} et la 28^{ème} semaine d'aménorrhée (c'est-à-dire au cours du 6^{ème} mois)

FOCUS sur la HGPO

QUELQUES RECOMMANDATIONS

Prendre rendez-vous pour cet examen au laboratoire d'analyses

La solution de glucose est fournie par le laboratoire

Ne pas prendre de nourriture ou de boisson sucrée dans les 10 à 12 heures précédant la prise de sang

Eviter de fumer et de pratiquer une activité physique intense juste avant le rendez-vous

Chaque prise de sang est effectuée pour mesurer la glycémie

Le test se déroule de la manière suivante :



Vous devez rester au repos et dans le laboratoire pendant toute la durée des prélèvements.



Le résultat est généralement rendu dans la journée.

Comment interpréter les résultats ?

- Concernant la glycémie à jeun contrôlée au 1^{er} trimestre de la grossesse :

<
0.92 g/l

Tout est normal

= ou >
0.92 g/l

Vous présentez un diabète gestationnel

Nous vous conseillons de vous rapprocher de votre médecin ou sage-femme

>
1.10 g/l

Vous devez contacter rapidement votre médecin ou sage-femme

Assurez-vous dans tous les cas, que le professionnel de santé qui a prescrit cet examen, en a bien reçu les résultats.

- Concernant les résultats de votre hyperglycémie provoquée par voie orale (HGPO) :

Vous présentez un diabète gestationnel si au moins 1 des 3 valeurs de glycémie est égale ou supérieure aux seuils suivants :

= ou >
0.92 g/l

Glycémie à jeun

= ou >
1.80 g/l

Glycémie à 1h

= ou >
1.53 g/l

Glycémie à 2h

Que faire maintenant ?

En cas de diabète gestationnel :

- Maintenir la glycémie dans les valeurs cibles diminue les risques pour votre bébé et vous.
- Un bon équilibre alimentaire, une activité physique régulière et un suivi attentif des chiffres glycémiques favoriseront un bon déroulement de votre grossesse.

